



DES INFORMATIONS OU DÉSINFORMATION ?

Ce jour, nous étions conviés au traditionnel Groupe de Travail annuel dédié à la Surveillance. Au programme ? Une demi-journée pour évoquer les différents problèmes relatifs aux multiples missions assurées par les brigades. Les principaux intéressés apprécieront ...

Effectivement, au regard de l'ordre du jour proposé (ou plutôt imposé), l'exercice est réalisable, puisque à aucun moment, il n'est prévu d'entrer dans le fond des sujets importants, mais simplement de ne nous faire part d'un catalogue de décisions déjà entérinées : il n'est ici question que de « bilan », « point d'étape », « suivi des mesures », ... Quid de la prise en compte des propositions des représentants du personnel ?

A titre d'exemple, les diverses expérimentations concernant l'arme longue dont chaque unité devrait être prochainement dotée, ne font l'objet d'aucun retour au sein du Groupe de Travail, alors même que les unités expérimentatrices ont transmis leurs conclusions sur le sujet. Le bilan n'est donc peut être pas celui escompté notamment en ce qui concerne le choix du calibre (9mm), comme l'a déjà fait remarquer à de nombreuses reprises le syndicat UNSA Douanes.

En conséquence, tout échange constructif étant impossible, nous avons décidé, dans l'intérêt des agents, de ne pas cautionner par notre présence cette parodie de dialogue social.

Nous aurions pourtant souhaité aborder les problématiques de fond rencontrées par les agents tels que :

- la disparition du maillage douanier liée à la mise en place du PSD qui laisse libre cours à la fraude douanière sur un territoire de plus en plus vaste ;
- l'anonymisation des procédures et de la commission d'emploi (comme demandé à plusieurs reprises à la DG, suite aux différents problèmes rencontrés (cf. St Étienne)) ;
- l'information en temps réel des agents de terrain d'événements importants pouvant remettre en jeu leur sécurité ;
- la réelle prise en compte de l'évolution du métier de la surveillance avec une revalorisation conséquente de la prime de risques ;
- la révision des modalités d'attribution de la bonification suite aux différentes réformes des retraites ;
- le bilan de la réforme de l'encadrement (maintes fois promis, annoncé pour la fin d'année ... sans préciser laquelle) et l'évolution du dossier concernant l'astreinte opérationnelle.
- etc ...

Le jour où un dialogue constructif sera possible à la Direction Générale des Douanes, nous serons les premiers à accepter de sacrifier bien plus qu'une demi-journée pour faire avancer les dossiers importants, et ce dans l'intérêt des agents.

Les représentants UNSA DOUANES

Vincent THOMAZO – Romain Siméon – Pierre-Charles BURETTE

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13
Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17
Courriel : unsadouanes@gmail.com

